

GESTION ET CONTROLE DE VOS CARRIERES

LA LISTE DES AGENTS

Sur cette fenêtre apparaît l'ensemble des agents de votre collectivité.
Le cas échéant sur plusieurs pages. Les options possibles sont 20,50,100 ou 500 lignes...

Vous pouvez en cas de besoin ajuster votre recherche en cliquant sur « critères de recherche ».

Par défaut, la fenêtre ne montre que les agents actifs.

 Imprimer  Export.xls

Légende :  Agents inactifs  Position particulière  MultiCarrière

Code	Agent	Nom JF	Né(e) le	Grade	DHS	Statut
C28995	 BOLDU Françoise	SAUVIGNON	14/04/2000	adjoint administratif territorial principal de 2ème classe (C2 03)	3500	Titulaire
C24936	CABERNET Frank		13/05/1975	adjoint technique territorial principal de 1ère classe (6E 03)	3500	Titulaire
C24930	 CAOL-ILA Philippe		18/02/1978	attaché principal (DA 08)	3500	Titulaire
C24930	 CAOL-ILA Philippe		18/02/1978	DGS 10 000 à 20 000 habitants (AA 03)	3500	Titulaire
C23553	CHABLIS Marc		13/12/1990	adjoint territorial du patrimoine (C1 07)	3500	Titulaire
C28315	CONDRIEU Jean Marc		14/10/1968	adjoint technique territorial principal de 2ème classe (C2 10)	3500	Titulaire
C23536	CORTON Alex		11/11/1969	assistant socio-éducatif (AT 05)	3500	Titulaire
F23243	FUMÉ Francine	POUILLY	28/12/1982	brigadier-chef principal (P1 08)	3500	Titulaire
F29110	FURMINT Viktor		25/10/1969	éducateur des APS (B5 06)	2800	Stagiaire
G27151	GAMAY Jacques		14/03/1991	adjoint territorial d'animation (C1 06)	3500	Titulaire
G29008	GRENACHE Valérie	CABERNET	12/03/1978	technicien principal de 2ème classe (B6 10)	3500	Titulaire

Mais il est possible d'afficher les agents radiés :

Collectivité : ZY Test

Grade : Sélectionner un grade

Nom/Prénom :

Actif : Tous, Actifs, Inactifs, Tous

+ Critères de recherche

Rechercher

Imprimer ExportXls

légende : Agents inactifs Position particulière MultiCarrière

Code	Agent	Nom JF	Né(e) le	Grade	DHS	Statut
A34756	AUXERRAS Benoit		14/11/1980	rédacteur NT (B5 10)	3000	Non titulaire de droit public
C33986	AUXOU Emilie		27/09/1987		3500	inconnu
C28995	BOLDU Françoise	SAUVIGNON	14/04/2000	adjoint administratif territorial principal de 2ème classe (C2 03)	3500	Titulaire
C24936	CABERNET Frank		13/05/1975	adjoint technique territorial principal de 1ère classe (6E 03)	3500	Titulaire
C24930	CAOL-ILA Philippe		18/02/1978	attaché principal (DA 08)	3500	Titulaire

Les agents radiés (inactifs **selon la terminologie du programme**) apparaîtront **en rouge**.

Il peut être utile d'afficher les agents inactifs avant de créer un nouvel agent contractuel qui pourrait avoir déjà fait l'objet de contrats précédents. Cela vous évitera de créer des doublons dans votre base. Le cas échéant prévenez le CDG qui pourra rectifier l'information.

Les agents qui apparaissent en *bleu italique* sont les agents sur des positions particulières autres que l'activité **selon la terminologie réglementaire** (congé parental, détachement, disponibilité...).

Assurez-vous de la réalité de cette position car elle peut entraîner des blocages sur d'autres fonctionnalités d'AGIRHE, notamment la médecine. Peut-être manque-t-il un acte de réintégration qu'il convient de saisir. A défaut contactez le CDG.

L'ONGLET CARRIÈRE

Cet onglet présente 4 pages imbriquées. Les parties « Situations administrative », « Temps de travail » et « prochaines évolutions de carrière » sont plutôt des pages d'information qui ne nécessitent pas votre intervention.

La partie « **déroulement de carrière** » est celle dans laquelle vous allez pouvoir créer vos arrêtés.

N° Carrière 33724

Modèle : asficheagent.doc

1 Imprimer

Situation administrative actuelle

Temps de travail

Déroulement de carrière

Ajouter un acte 2 Services antérieurs Ajouter une carrière Ss les absences Ss les annulés

Date	Arrêté	Grade	Ech.	DHS	Collectivité
01/07/2023	Attribution de points d'indice majoré	adjoint technique territorial principal de 1ère classe	03(6E)	3500	ZY Test
30/11/2017	Avancement d'échelon durée unique	adjoint technique territorial principal de 1ère classe	04(C3)	3500	ZY Test
01/01/2017	Reclassement carrière	adjoint technique territorial principal de 1ère classe	03(C3)	3500	ZY Test
01/01/2016	Recrutement d'un titulaire	adjoint technique territorial principal de 1ère classe	03(6E)	3500	ZY Test

Enregistrements sur la page: 10

Enregistrements: 1 jusqu'à 4 de 4 - Pages: 1

- 1- Le bouton « **imprimer** » vous permet d'obtenir un document qui liste la carrière de l'agent sélectionné, (ouverture directe dans l'ordinateur sans passer par documents à imprimer).



FICHE AGENT

Monsieur Jean-Jean LEGRAND
adjoint technique territorial de 2ème classe
ZZ test

Situation au 31/05/2015 :

Date	Arrêté	Echelle Echelon	Grade	Indices brut majoré	Reliquat	DHS	Collectivités
01/02/2014	Avancement d'échelon à l'ancienneté minimum	E3 05	adjoint technique territorial de 2ème classe	339 320	0-0-0	35 H 00	ZZ test
01/02/2014	Reclassement indiciaire avec modification carrière 01/02/2014	E3 04	adjoint technique territorial de 2ème classe	337 319	1-8-0	35 H 00	ZZ test
01/05/2012	Avancement d'échelon à l'ancienneté minimum	E3 05	adjoint technique territorial de 2ème classe	310 306	0-0-0	35 H 00	ZZ test
01/05/2010	Avancement d'échelon à l'ancienneté minimum	E3 04	adjoint technique territorial de 2ème classe	303 295	0-0-0	35 H 00	ZZ test
01/01/2009	Chargement de DHS inférieur ou égal à 10 %	E3 03	adjoint technique territorial de 2ème classe	253 292	0-0-0	35 H 00	ZZ test
01/11/2008	Avancement d'échelon à l'ancienneté maximum d'un titulaire	E3 03	adjoint technique territorial de 2ème classe	299 292	0-0-0	32 H 00	ZZ test
01/01/2007	Intégration dans un cadre d'emploi	E3 02	adjoint technique territorial de 2ème classe	287 283	0-2-0	32 H 00	ZZ test
01/11/2006	Avancement d'échelon à l'ancienneté maximum d'un titulaire	E3 02	AGENT DES SERVICES TECHNIQUES	287 283	0-0-0	32 H 00	ZZ test
01/11/2005	Reclassement dans un nouveau cadre d'emploi	E3 01	AGENT DES SERVICES TECHNIQUES	274 276	0-0-0	32 H 00	ZZ test
01/09/2005	Chargement de DHS inférieur ou égal à 10 %	E2 02	AGENT D'ENTRETIEN	253 275	0-0-0	32 H 00	ZZ test
01/01/2005	Avancement d'échelon à l'ancienneté maximum d'un titulaire	E2 02	AGENT D'ENTRETIEN	253 264	0-0-0	35 H 00	ZZ test
01/01/2005	Titularisation	E2 01	AGENT D'ENTRETIEN	245 263	1-0-0	35 H 00	ZZ test
01/01/2004	Recrutement stagiaire TC sans liste d'aptitude sans reprise	E2 01	AGENT D'ENTRETIEN	245 262	0-0-0	35 H 00	ZZ test

2- La saisie d'une nouvelle information passe par le bouton « ajouter un acte ».

Date	Arrêté	Grade	Ech.	DHS	Collectivité
01/07/2023	Attribution de points d'indice majoré	adjoint technique territorial principal de 1ère classe	03(6E)	3500	ZY Test
30/11/2017	Avancement d'échelon durée unique	adjoint technique territorial principal de 1ère classe	04(C3)	3500	ZY Test
01/01/2017	Reclassement carrière	adjoint technique territorial principal de 1ère classe	03(C3)	3500	ZY Test
01/01/2016	Recrutement d'un titulaire	adjoint technique territorial principal de 1ère classe	03(6E)	3500	ZY Test

AGIRHE vous propose 9 types de situations qui proposent ensuite un certain nombre d'actes en relation avec la situation proposée :

Sélectionner le type et l'arrêté que vous souhaitez saisir :

Type d'arrêté

Arrêté

- Avancement
- Congés
- Départ
- Intégration
- Modalités d'exercice
- Positions
- Recrutement
- Sanctions
- Traitement

Les types **Départ**, **Modalités d'exercice**, **Positions** et **Recrutement** sont ceux que vous utiliserez le plus fréquemment.

➔ La saisine d'un arrêté se fait toujours à partir de l'agent concerné.

RAPPEL SUR LES ARRÊTÉS

Les modèles d'acte sont préenregistrés dans la plateforme et sont édités au format Word :

- ➔ Selon la nature de l'arrêté, l'automatisation des données est plus ou moins complète.
- ➔ Certaines données demandent parfois à être ajoutées une fois le document récupéré dans "Documents à Imprimer" avant l'impression. (Dates de délibération, dates de signatures...).

Lorsque vous créez un acte pour l'un de vos agents, vous **ne pourrez l'imprimer que si le bouton imprimer est visible au bout de la ligne correspondante**. L'absence de ce bouton indique que le modèle n'existe pas dans la base. Contactez-nous pour remédier au problème.

Tous les actes créés au niveau de la collectivité (soit automatiquement comme pour les avancements d'échelon, soit de manière volontaire) sont toujours en attente de validation par le centre. Tant qu'ils ne sont pas validés, ils ne sont pas pris en compte dans la carrière. Ils peuvent néanmoins être modifiés ou supprimés par la collectivité.

Ces actes doivent être imprimés, signés par l'autorité territoriale et adressés au centre de gestion. **Une fois validés par le centre de gestion, vous ne pouvez plus modifier ces actes.** Vous devrez alors contacter le CDG pour qu'ils soient corrigés.

Rappel sur les codes couleur de actes (à ne pas confondre avec le code couleur de la liste des agents) :

- ➔ En bleu foncé : Actes validés par le CDG
Nous disposons d'un exemplaire papier du document (Situation définitive de tout acte)
- ➔ En rouge : Actes générés par le CDG
Un tel acte n'existe pas pour Agirhe. Seule sa validation par le CDG le rendra opérationnel dans la carrière.
- ➔ En violet : Actes générés par la collectivité.
Cet acte a le même statut que le précédent.
- ➔ En marron : Actes validés par le CDG mais pour lequel il ne dispose pas d'un exemplaire papier.
Cet acte est pré-validé par nos soins de manière à pouvoir débloquer des situations afin d'anticiper sur des situations à venir.
Attention toutefois au fait qu'un arrêté marron est juste présumé correct.
- ➔ En vert : Actes validés dans le futur.
Ces actes ont été validés et nous disposons d'un exemplaire. Il passera automatiquement en bleu foncé à l'échéance de l'arrêté.

